

Extrait du procès-verbal de la **0627^e** séance
de l'**Assemblée universitaire** de l'Université
de Montréal, tenue le **19 avril 2021**, à **13 h**,
par visioconférence

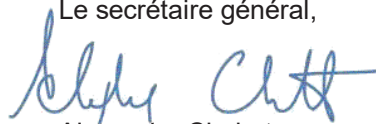
AU-0627-5.2 RÉSOLUTION SUR LA CRISE À L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

- CONSIDÉRANT la situation dramatique à l'Université Laurentienne (déficit hors de contrôle, déclaration d'insolvabilité, mise sous la Loi sur les arrangements avec les créanciers, abolition du tiers des programmes, fermeture de postes, licenciement de 100 professeurs);
- CONSIDÉRANT les dangereux précédents que créent les déboires de l'Université Laurentienne et les graves décisions prises à son sujet;
- CONSIDÉRANT que ces décisions ont été prises à huis clos par le Sénat le jour même où il recevait le rapport du sous-comité chargé de faire des recommandations;
- CONSIDÉRANT que la restructuration de l'Université Laurentienne sous le contrôle du cabinet d'affaires Ernst & Young, désigné par le tribunal, est identique à celle d'une entreprise qui élague des parties jugées insuffisamment rentables;
- CONSIDÉRANT que l'abolition de 60 % des programmes en langue française porte un coup sévère au français en Ontario et témoigne d'un manque de respect pour les Franco-Ontariens et, plus généralement, pour l'enseignement universitaire;

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,
l'Assemblée universitaire :

- exprime sa stupeur et son indignation devant la mutilation que subit l'Université Laurentienne;
- déclare son appui et sa solidarité avec la communauté universitaire de l'Université Laurentienne, en particulier avec les professeurs et les employés qui perdent leur gagne-pain;
- demande qu'une enquête indépendante et une analyse approfondie soient faites de la débâcle à l'Université Laurentienne afin qu'un tel malheur ne se produise dans aucune université;
- affirme que les universités sont des biens collectifs et précieux, à entretenir et à gérer avec soin, sagesse et sens des responsabilités envers les communautés universitaires et la société en général.

Le secrétaire général,


Alexandre Chabot

Certifié conforme à l'original,
ce 20^e jour du mois d'avril 2021